

D2020-12-6-18



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 10 Décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 61  
Nombre de membres présents : 50  
Nombre de membres ayant  
donné pouvoir : 8  
Nombre de membres excusés : 2  
Nombre de membres absents : 1

Date de convocation :  
4 décembre 2020

Acte rendu exécutoire après visa du  
contrôle de légalité le :

16 DEC. 2020

et affichage le :

16 DEC. 2020

L'an 2020, le 10 décembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires 4 décembre 2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 4 décembre 2020.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

**8 - Domaines de compétences par thèmes**

**8.4 - Aménagement du territoire**

**Objet : Signalétique des parcs d'activités : proposition de dénomination de voirie (PAE Les Crières – PAE La Ruaudière – PAE Les Blanches Landes – PAE Maximilien Vox – PAE Les Neuvillières – PAE de la Frénée – PAE du Mont-Martin**

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT	x				
M. Sylvain DELANGE	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Pascal DALIGAULT		
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>PERIGNY</b>					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	x				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL				x	
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	x				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	x				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUAULT	x				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUAULT	x				
Mme Bernadette LEROY	x				
M. Georges RAVENEL				X : Mme Coraline BRISON- VALOGNES	
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Christian MARIETTE	x				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE	x				
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	x				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
M. Eric MARTIN	x					
Mme Natacha MASSIEU	x					
Mme Sandrine SAMSON	x					
Mme Cyndi THOMAS			X : M. Eric MARTIN			
<b>VALDALLIERE</b>						
M. Jean-Paul ANGENEAU	x					
Mme Isabelle BACHELOT	x					
M. Frédéric BROGNIART	x					
Mme Caroline CHANU				x		
M. Gilles FAUCON	x					
Mme Brigitte MENNIER			X : M. Gilles FAUCON			
Mme Sabrina SCOLA	x					
<b>VIRE NORMANDIE</b>						
M. Marc ANDREU SABATER	x					
Mme Marie-Noëlle BALLE	x					
Mme Cindy BAUDRON					x	
M. Lucien BAZIN	x					
Mme Marie-Ange CORDIER	x					
M. Serge COUASNON	x					
Mme Nicole DESMOTTES	x					
M. Corentin GOETHALS	x					
Mme Catherine MADELAINE			X : Mme Marie-Odile MOREL			
M. Gilles MALOISEL	x					
M. Pascal MARTIN	x					
M. Gérard MARY	x					
Mme Marie-Odile MOREL	x					
Mme Valérie OLLIVIER	x					
M. Régis PICOT			X : M. Marc ANDREU SABATER			
Mme Jane PIGAULT	x					
Mme Annie ROSSI	x					
M. Guy VELANY	x					
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>		<b>0</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>				<b>61</b>		
<b>Nombre de conseillers présents</b>			<b>50</b>			
<b>Quorum</b>			<b>31</b>			
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)</b>			<b>58</b>			

**M. Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

En vue de faciliter le guidage des usagers des parcs d'activités vers l'entreprise recherchée, la communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau, compétente en matière économique, souhaite doter progressivement ses espaces économiques d'une signalétique intérieure précédemment testée sur l'un des principaux pôles industriels du territoire.

Le cheminement signalétique se composera comme suit :

- 1 totem avec la dénomination du parc d'activités en entrée de site,
- des bi-mâts directionnels positionnés aux intersections des voies
- des panneaux de rue et une numérotation des voies de grande taille permettant une lecture aisée par les transporteurs.

La numérotation des voies sera de type métrique pour faciliter la gestion des implantations successives. Cette signalétique sera intégralement prise en charge par l'Intercom de la Vire au Noireau. En amont de cette démarche, il y a lieu de dénommer officiellement certaines voies de parcs d'activités demeurées jusqu'alors sans appellation et d'en renommer une suite à modification de la configuration des lieux.

**Aussi, et suivant les avis favorables de la commission « Attractivité du Territoire » réunie le 30 septembre 2020 et du bureau communautaire réuni le 23 novembre 2020, il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré, attribuer aux voies référencées la dénomination suivante :**

Parc d'Activités Economiques (PAE) concerné	Proposition de dénomination validée
PAE du Domaine (Landelles et Coupigny)	Impasse du Domaine
PAE la Ruaudière (La Graverie)	Impasse de la Ruaudière
PAE les Blanches Landes (St-Martin des Besaces)	Impasse des Blanches Landes
PAE Les Crières (Vassy)	Impasse des Crières
PAE Maximilien Vox (Condé sur Noireau)	Impasse Gutenberg
PAE les Neuvillières (Vire)	Impasse Robert de Mortain (voie située entre la rue Guillaume le Conquérant et le Centre d'exploitation du Conseil Départemental du Calvados anciennement rue Reine-Mathilde).
PAE de la Frénée (Saint-Germain du Crioult)	Impasse de la Frénée
PAE du Mont-Martin (Saint-Germain du Crioult)	Impasse du Mont-Martin

## VOTE

### Vote au scrutin ordinaire à main levée :

Pour : **58**      Contre : **0**      Abstentions : **0**

Adopté à la majorité       Adopté à l'unanimité       Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER

